

CQP Technicien conseil aux adhérents de coopérative

RNCP16220 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	210
Code(s) ROME	A1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3614 — Coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et sica de fleurs, de fruits et légumes et de pommes de terre
Date d'échéance	05/03/2018

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale interbranche de l'emploi et de la formation professionnelle de la coopération agricole (CPNIEFP de la coopération agricole)

<http://www.coopdefrance.coop>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le TCAC travaille dans le domaine « Commercialisation » des entreprises de la Coopération Agricole, de taille variable, allant de moins de 10 salariés à plus de 500.

Domaines d'activités visées par le certificat :

- Le conseil aux adhérents en conduite de production,
- La réglementation et la protection de l'environnement et de l'utilisateur – Santé des végétaux et des animaux,
- L'adaptation de la production aux attentes des marchés,
- La gestion de l'enregistrement du conseil,
- L'animation, écoute et communication,
- L'entreprise coopérative.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités évaluées :

Etre capable de sécuriser et développer le résultat économique de l'adhérent en apportant un conseil technique adapté,

Etre capable d'intégrer les exigences environnementales et réglementaires dans l'analyse des potentiels de valorisation des productions et coproduits des filières,

Etre capable d'accompagner les adhérents dans l'optimisation de leurs productions, en fonction des besoins du marché et dans le respect des normes, systèmes et chartes en vigueur,

Etre capable d'exploiter les outils de gestion, de simulation et d'enregistrement du conseil,

Etre capable d'optimiser son conseil à l'adhérent en termes de communication, d'animation et d'enrichissement réciproque,

Etre capable de positionner son activité dans les orientations stratégiques et commerciales de sa coopérative.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur d'activité :

La Coopération Agricole (coopératives et leurs filiales, unions et SICA, ainsi que des CUMA)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Technicien conseil,
- Agent de développement,
- Agent Relation Culture,
- Technicien Nutrition Animale,
- Agent technico-commercial (production animale ou végétale),
- Technico-commercial en production animale.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le TCAC en spécialité « Production Végétale » doit être titulaire du certificat individuel pour l'activité professionnelle "Conseil à l'utilisation des produits phytosanitaires", en cours de validité.

Ce certificat n'est pas délivré par ou avec le CQPI TCAC

Référence réglementaire : Arrêté du 21 octobre 2011 portant création et fixant les modalités d'obtention du certificat individuel pour l'activité professionnelle « conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques »

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024695594>

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 117 €
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 645
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Jury paritaire national composé de membres de la CPNIEFP de la coopération agricole :

Un représentant par organisation syndicale de salariés siégeant à la CPNIEFP de la Coopération Agricole et d'un nombre égal de représentants de Coop de France.

Un Président choisi parmi les membres appartenant au collège ne présidant pas la CPNIEFP de la coopération agricole. La Vice-Présidence est assurée par un membre du collège n'assurant pas la présidence du jury paritaire national.

Le pourcentage de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQPI TCAC est de 100 %

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Représentants des salariés : 50%
- Représentants des employeurs : 50%

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury paritaire national composé de membres de la CPNIEFP de la coopération agricole :

un représentant par organisation syndicale de salariés siégeant à la CPNIEFP de la Coopération Agricole et d'un nombre égal de représentants de Coop de France.

Le jury paritaire national désigne un Président choisi parmi les membres appartenant au collège ne présidant pas la CPNIEFP de la coopération agricole. La Vice-Présidence est assurée par un membre du collège n'assurant pas la présidence du jury paritaire national.

Le pourcentage de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQPI TCAC est de 100 %

Répartition des représentants des salariés et des employeurs :

- Représentants des salariés : 50%
- Représentants des employeurs : 50%

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2018

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Pour toute information concernant le CQPI TCAC : veronique.mesplier@coopdefrance.coop

COOP DE FRANCE

Observatoire de la Coopération Agricole

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16220/>